

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4676>



Stage ouvert

Journée "Enseigner en collège aujourd'hui" (19/12)

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Actualités -



Publication date: samedi 8 novembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

19 décembre 2014 à Nevers à partir de 9h00

Le SNES-FSU58 vous invite à une journée de stage où vous serez obligatoirement libérés de vos cours sans obligation de rattrapage ni perte de salaire pour réfléchir sur le métier.

L'an dernier, le SNES58 avait axé le stage collège sur la liberté pédagogique, le management et les droits et obligations des fonctionnaires. Le stage proposé cette année ne sera ni la suite, ni une redite de celui de l'an dernier. Il se concentrera sur le fonctionnement du collège et alternera des temps d'échange et des courts focus.

Plaquette de présentation de cette journée, n'hésitez pas à la diffuser auprès de vos collègues :

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée (chaque fonctionnaire a droit à 12 jours de formation syndicale par an). Pour cela il suffit de :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Présentation de la journée du 19 décembre.

– déposer la demande d'autorisation d'absence de droit **avant le 19 novembre**(un mois avant le stage) auprès de votre chef d'établissement :

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/odt-251e4.svg>

Modèle d'autorisation d'absence (version modifiable)

à déposer avant le 19 novembre auprès de votre chef d'établissement.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Modèle d'autorisation d'absence (version non modifiable)

à déposer avant le 19 novembre auprès de votre chef d'établissement.

– et d'envoyer le bulletin d'inscription par courrier (cf bulletin ci-dessous) ou mel à NUMERO DE TELEPHONE

: %0A%0A MEL :%0A%0A

DISCIPLINE :%0A%0A

ETABLISSEMENT D'EXERCICE :%0A%0A

Je participerai au stage « Enseigner en collège aujourd'hui » le 19 décembre à Nevers (horaire : 9h00 à 17h00).%0A%0A

Je prendrai le repas du midi sur place : Oui Non (ne conserver que votre réponse)."

class="spip_mail">snes-nievre@dijon.snes.edu

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Bulletin d'inscription

A renvoyer au SNES 58, Bd P. de Courbertin 58000 Nevers